

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

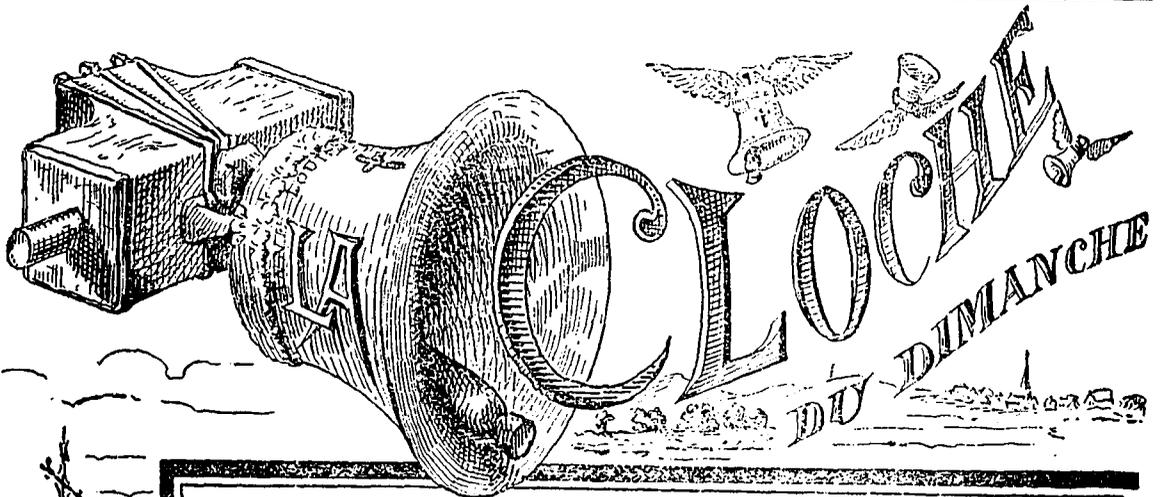
Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

UN SOU LE NUMERO.



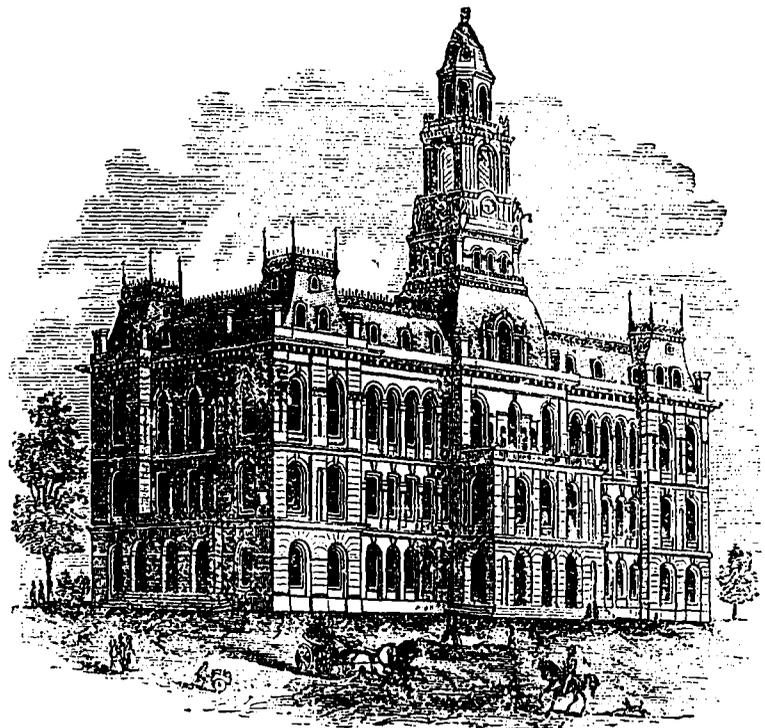
VOL. I.

ABONNEMENTS.

No. 14.

Pour l'Europe et les Etats-Unis, 50c
par année.
Pour Montréal, - - - - - 75c.
Pour l'Union Postale, (5 francs) - \$1.00
par année.

Annonces, 10c. la ligne pour la 1re inser-
tion. Pour les insertions subséquen-
tes, on traite à forfait.
Prière d'adresser toutes les Correspondances
G. VEKEMAN,
B. P.—2177.



HOTEL DE VILLE DE DETROIT, MICH., E. U.

A LA CLOCHE.

Somme en appel, somme en hon-
neur, somme en mercis, somme, et
redis à travers les siècles, du haut
de la colline sainte, à la ville, à la
nation, au monde entier : Vivat
Jésus, Vive Jésus.

R. P. MONSABRÉ.

La CLOCHE du DIMANCHE

REVUE HEBDOMADAIRE

Directeur : JEAN des ERABLES
Éditée par G. VEKEMAN

33, — RUE ST-NICOLAS, — 33
MONTREAL



JEUDI, 20 JANVIER 1898.

A NOS AMIS.

Nous avons rencontré ce matin un de nos bons zélateurs qui était très-affligé. Il nous a demandé de le recommander aux amis de la *Cloche*, afin qu'ils prient pour lui Saint Antoine, notre grand protecteur. Nous espérons que cet appel sera entendu.

Une de nos zélatrices, ayant obtenu un grand bienfait, nous envoie le prix de quatre abonnements à la *Cloche*, en l'honneur de Saint Antoine.

Nous prions instamment nos lecteurs de ne pas nous envoyer d'argent pour l'œuvre du pain de Saint Antoine. Qu'ils le versent dans le tronc de leur église, qu'ils le remettent à leur Curé ou qu'ils donnent directement aux pauvres le pain qu'ils ont promis de donner.

BONNE NOUVELLE.

Avant de lancer le premier numéro de la *Cloche*, Jean des Erables est allé parler de nos projets à S. G. Monseigneur Bruchési. Le vénérable prélat a fait à notre ami un accueil vraiment paternel, mais il l'a renvoyé à plus tard pour l'approbation écrite. Nous avons accepté cette décision avec le plus grand respect.

Depuis, nous avons eu l'occasion de faire nos preuves et une seconde démarche de no-

tre directeur a eu le meilleur résultat. Nous venons de recevoir la lettre suivante :

Archevêché de Montréal.
Le 16 janvier 1898.

M. G. Vekeman, Montréal.

Monsieur le directeur du journal
LA CLOCHE.

Mgr l'archevêque de Montréal m'autorise à vous écrire qu'après avoir parcouru les numéros déjà publiés du journal *La Cloche*, dont vous êtes le directeur-propriétaire, il se plaît à reconnaître le caractère tout à fait honnête et moral de cette publication.

Dans son désir d'encourager, par tous les moyens à sa disposition, les entreprises propres à propager dans les familles le goût des saines lectures, Sa Grandeur est heureuse de vous rendre ce témoignage, espérant qu'il sera un encouragement pour vous et vos zélateurs, et que vous tiendrez en retour à n'offrir à vos abonnés que des lectures irréprochables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le directeur,

Votre tout dévoué serviteur,

G. DAUTH, *pré.*

Tous nos efforts tendront à nous rendre dignes de cette grande faveur. Nous comprenons fort bien que notre modeste revue est loin d'être complète, qu'il lui manque encore beaucoup de choses. Aussi allons-nous, forts de l'encouragement qu'un Prince de l'Eglise vient de nous donner, nous mettre bravement à l'œuvre.

Pour commencer, nous avons formé un comité définitif, qui va nous aider à établir notre œuvre sur des bases solides. Nous pouvons aussi compter sur les concours d'écrivains dévoués qui ont déjà fait leurs preuves dans la presse catholique.

Voilà, nous n'en doutons pas, de quoi réjouir nos amis de la première heure, surtout nos vaillants zélateurs que nous remercions avec la plus grande reconnaissance de leurs généreux efforts.

* * *

Nous espérons aussi que les "hésitants" viendront maintenant à nous sans crainte, sans méfiance, et que notre directeur et ses compagnons d'armes seront enfin récompensés de leurs efforts persévérants.

Nous le répétons une fois de plus : nous demandons à chaque ami de la bonne presse le montant de son abonnement et, si possible, un peu de propagande; c'est peu de chose, mais cela suffirait pour nous permettre non-seulement de publier régulièrement notre petite revue, mais encore d'augmenter le nombre de ses pages.

* * *

COUP DE CLOCHE.

Plus de 1200 abonnés nous doivent encore le prix de leur abonnement. Si chacun d'eux

nous envoyait ses 50 cts., nous commencerions immédiatement à publier chaque semaine quatre pages de plus.

Puisse cet appel être entendu. Tout le monde en serait bien content ici, et surtout le

DOCTEUR X.

OU ALLONS-NOUS ?

Dans tous les pays du monde, les orateurs politiques, gens à gros toupet s'il en fut jamais, ont pris la douce habitude de promettre au public plus de beurre que de pain.

Voici le résumé fidèle de tous leurs discours, quand ils sont dans l'opposition :

"Électeurs du Comté de Vasyvoir, vous êtes des hommes intelligents et il serait impossible de vous vendre des vessies pour des lanternes. Il est donc inutile de vous dire que le gouvernement actuel nous conduit à la ruine. L'agriculture ne paie plus, le commerce souffre et l'industrie est dans le marasme. Encore quelques mois de ce régime, et il ne nous restera plus qu'à prendre le chemin de l'exil. Vous allez servir la patrie et sauvegarder vos plus chers intérêts en votant pour M. Lavertu-même, qui a juré de vous rendre tous les plus heureux des mortels."

Les défenseurs du pouvoir disent à peu près la même chose : "On a déjà fait beaucoup, on fera encore plus. Nous avons trouvé des caisses vides, des dettes même; nous avons aujourd'hui des caisses pleines et du crédit en masse. Votez donc pour M. Toutcorrect, et vous trouverez le paradis sur terre."

En attendant, plus ça change et plus c'est la même chose. L'art de tirer le diable par la queue est pratiqué partout et la déche règne dans tous les pays du monde à l'état d'épidémie. Seuls quelques privilégiés de la fortune s'engraissent et s'arrondissent. Les Juifs, spéculateurs à outrance, usuriers sans cœur ni entrailles, ruinent les peuples chrétiens et rêvent la conquête du monde. Leurs progrès effrayent les sages, mais les sages se font traiter de fous lorsqu'ils signalent le danger. Comme de véritables moutons de Panurge nous marchons vers l'abîme, l'un suivant l'autre, le nez long et abaissé vers la terre, machinalement, ainsi qu'un vil bétail conduit à l'abattoir. En route, on lit des nouvelles drôles, on se raconte des histoires amusantes, on chante des refrains cocasses...

On s'étourdit comme on peut, pour ne pas voir le précipice béant. Puis, quand cela va trop mal, on demande, on exige à grands cris un changement de gouvernement et la marche en colonnes serrées vers la culbute finale recommence de plus belle.

Ce qu'il y a de curieux dans tout cela, ce sont les plaintes et les récriminations à propos du gaspillage administratif, en même temps que les courses folles après les places lucratives et les grasses sinécures. Si vous rencontrez sur les "hustings" un énergumène qui hurle à pleins poumons que tout est scandale et corruption, vous êtes en présence d'un renard qui, ayant sauté longtemps et en vain sous la treille, trouve les raisins trop verts.

Pas de règles sans exceptions; il est certain qu'à force de chercher on découvrirait encore quelques gens honnêtes et sincèrement dévoués à l'intérêt général, au bien public. Mais ils sont très-modestes et se cachent soigneusement. Par contre, il suffit, comme nous l'écrivait récemment un de nos meilleurs amis, il suffit d'abaisser ses regards sur la terre pour y rencontrer partout la corruption et la vulgarité des sentiments.

Eh bien! tout cela est loin d'être gai, et nous aimerions mieux parler d'autre chose. Cependant nous y reviendrons dans un prochain numéro. Peut-être parviendrons-nous à prouver à quelques hommes de bonne volonté qu'il est temps, grandement temps même, de reformer certains abus.

JEAN DES ERABLES.



Agriculture et Colonisation.

(Voir notre numéro de Noël.)

J'avais l'honneur d'écrire l'autre jour dans les colonnes de la *Cloche* que ni le zèle du prosélytisme, ni le sentiment patriotique, ni l'amour de ce qui est grand, difficile, glorieux, ne sont les mobiles de l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis. La plupart, pour ne pas dire tous, n'ont à alléguer que les

nécessités de la vie, nécessités souvent amenées par leur imprudence, leur manque d'énergie ou même leur inconduite.

Voyez-vous cette grande et belle ferme, à l'aspect tout-à-fait... *chic*, pour me servir (j'en demande pardon à mes lecteurs) d'un des mots les plus en vogue inventés par la frivolité humaine? — Elle fut bâtie, il y a quatre ans, par un honnête cultivateur, qui ne savait peut-être pas très-bien faire le calcul de ses dépenses et revenus... Lorsqu'elle fut achevée, il fit venir son vieux père et se plut à lui en faire admirer tout le "confortable" et les modernes améliorations: système de chauffage perfectionné, ameublement luxueux, piano... naturellement, etc, etc. Quant à l'extérieur, il annonçait l'intérieur.

"Eh bien! mon père, qu'en dites-vous? demande notre Canadien, toute inspection faite. (Ces hommes du temps passé sont fort arriérés!...)

"L'ancien" répond en hochant la tête:

"Ta maison est belle et bien "pourvue, mon fils; mais, ne trouves-tu pas qu'elle penche un peu "sur le chemin?"

Moins de deux années après, messieurs les créanciers faisaient vendre le petit palais de notre cultivateur qui s'en allait s'enfermer dans une manufacture américaine, avec sa femme et ses filles accoutumées au grand air des champs.

J'en ai connu un autre qui, dégoûté des travaux de la ferme, vendit la sienne pour venir demeurer "au village." Le village, c'était pour lui le paradis terrestre, l'objet constant de ses rêves; laisser sa ferme pour s'y établir, c'était le "progrès" dans toute la moderne acception du mot. Une fois au village, il n'est sorte de dépenses qu'il ne se permit. Il avait sans cesse ses poches bourrées de friandises de tout genre; les jouets les plus beaux et les plus nouveaux étaient pour ses enfants; sa bourse en souffrit; son estomac se délabra; les soins du médecin achevèrent sa ruine; après avoir vécu ainsi péniblement pendant quelques années, il s'embarqua secrètement un soir pour les États-Unis; le malheureux n'avait plus ici en perspective que "la prison pour dettes."

Oh! ces nécessités de la vie qu'on met en avant pour s'excuser d'abandonner le pays qui nous a vus naître, ce ne sont le plus souvent

que besoins factices créés par notre dérèglement, et dont nous devenons tôt ou tard les victimes!

Si tous les Canadiens se mettaient bien dans l'esprit qu'il faut "manger pour vivre" et non "vivre pour manger;" considérer la vie comme une préparation à la mort, et non comme un temps de jouissance; s'ils voulaient comprendre un bonne fois, mais profondément, qu'ils ne sont ici qu'en passant, et ne pas faire de l'accessoire le principal, l'émigration s'arrêterait à coup sûr, l'état d'agriculteur, si favorable au développement moral et physique, à la conservation des bonnes mœurs, serait partout en honneur, et notre pays ne pleurerait plus ses fils dégénérés.

Quiconque veut revenir à la prospérité et au bonheur, doit revenir d'abord à la foi et à ses principes.

JEANNE.



Necrologie.

Un de nos anciens confrères, M. Adolphe Beliaï, autrefois rédacteur de la *Croix du Canada*, vient de succomber, samedi dernier, à une attaque de paralysie. Mort presque subite mais non imprévue, car le regretté défunt menait une vie exemplaire et s'efforçait de mériter par son inépuisable charité la miséricorde du Juge suprême. Son plus grand bonheur fut toujours de secourir les malheureux, de consoler les affligés.

Nous l'avons vu dans son cercueil, revêtu de la robe des fils de Saint-François; il semblait dormir paisiblement et sourire à la mort. Que Dieu le reçoive dans son paradis! Prions pour qu'il obtienne cette grâce et espérons que le Sauveur ne rougira pas de son fidèle serviteur qui n'a pas rougi de lui ici-bas.

J. d. E.

DANGER PERMANENT.

La *Vérité*, parlant des journaux à sensation, signale avec indignation un dessin et un conte publiés dans son numéro de Noël par une feuille qu'elle ne nomme pas.

Nous avons vu ce dessin, qui était d'un réalisme brutal ; et, comme il avait la prétention de reproduire le mystère de l'étable de Bethléem, nous pouvons ajouter qu'il était condamnable sous tous les rapports.

Nous avons aussi lu le conte en question : canaille au suprême degré.

Si nous n'en avons pas parlé en temps et lieu, c'est parce que nous pensions que nous, pauvres petits, nous devons être écrasés au premier geste du colosse qui peut dépenser des milliers de piastres pour jouer des forces à un concurrent dont l'envie figure menace de dépasser la sienne.

Mais voilà que la *Presse*, frappée au cœur (ou au coffre-fort) par les sévères mais justes remarques de la *Vérité*, cherche à se défendre. Son plaidoyer est pauvre : "Un journal qui publie tant de pages ne saurait répondre de tout !..."

L'aveu est naïf, mais il a une grande portée. Voyez vous ce pharmacien qui engage les premiers commis venus, empisonne une partie de la population et s'excuse en disant : "Ma pharmacie est trop grande, je ne puis surveiller tous mes bocaux !"

Admettons pour un instant qu'un article de journal échappe à l'attention du directeur responsable. Mais le de s'm ?... On le voit celui là, il saute aux yeux, il s'étale cyniquement à la première page. Cette femme qui se vautre dans son abjection, c'est une insulte à la Vierge, c'est un mensonge historique.

Nous croyons que l'aveu arraché au journal à gros paquet de papier trace leur devoir au clergé et aux pères de famille chrétiens.

JEAN LEFRANC.

BOITE AUX LETTRES.

Spes. — Ce que vous projetez est très difficile ; c'est une grande réforme qui ferait beaucoup de bien, mais qui demanderait aussi beaucoup de bonne volonté. Vous en avez, vous, mais les autres ?... On parlera de cela bientôt.

E. — G. cherche à retrouver l'air de la chanson.

Rév. J. R. C. — Merci pour votre envoi et pour vos bons souhaits.

Melle M. A. R. à St-Timothée. — Votre abonnement est payé pour une année entière.

Dr. S. B. — Reçu le montant de votre abonnement.

Jeanne. — Votre correspondance est arrivée à temps, comme vous voyez.

Ami Thomas. — Merci pour votre bonne lettre. On vous écrira.

E. R. D. Recevrez lettre sous peu.

G. C. — L'ami H. sera fier de votre appréciation. Ne ménagez pas les pamphlets, il y en a encore.

M. — Excusez mon long silence, vous en connaissez la cause et vous ne perdrez rien pour attendre.

BIENVENUE !

Nos meilleurs souhaits de bienvenue au "Défenseur" de Chicoutimi. Son numéro propagande est magnifique et nous lui offrons de tout cœur nos vœux de succès et de prospérité.

Notre jeune et vaillant confrère, M. U. Tremblay, vaudra bien accepter nos félicitations les plus sincères.

TRAIT D'ESPRIT.

Au collège de X, une loi rigoureuse
Interdisait à tous
Les petits réveillons. Muni d'une vieilleuse
Et feignant une toux,
Par une nuit obscure, un écolier, vrai diable,
Traverse le dortoir,
Ent'ouvre une fenêtre et glisse un mince cable
Le long du vieux manoir.
Après quelques instants d'a'tente, il le retire,
Mais il pendait au bout
Un panier de gâteaux qu'il devait, va sans dire,
Léguster à son goût.
(Le maître pâtissier sans dire deux paroles,
A l'aimable gourmet
Était venu livrer de belles croquignoles.)
Par malheur, le préfet
Hélas ! sur cette terre ingrate, pas de rose
Sans épine) Ayant vent
De ce qui se passait, ne rit point de la chose
Et, d'un couteau tranchant
Coupa, sans nul retard, la corde et quatre à quatre
Gravissant l'escalier
S'approcha du coquin, résolu de le battre.
Le coupable écolier
Roulaît à fendre un roc "Trêve de drôleries,"
Dit, en le secouant,
Le préfet ; "tiens, reçois, pour tes friponneries,
Un juste châtiement."
Il allait le frapper, lorsque, plein de finesse,
En se frottant les yeux,
L'autre lui dit : "Jugez, Monsieur de ma tristesse :
Je rêvais, tout joyeux,
Que je vous arrachais du brûlant purgatoire,
Votre triste pri on ;
Mais le diable me vit, et, de sa griffe noire
Saisissant un tison,
Vint enflammer mon cable, et rendit inutiles
Mes efforts surhumains.
Le préfet s'adoucit, et, les esprits tranquilles,
Rit et battit des mains.

STÉPHANUS WALTER

PROMENADE A DETROIT.

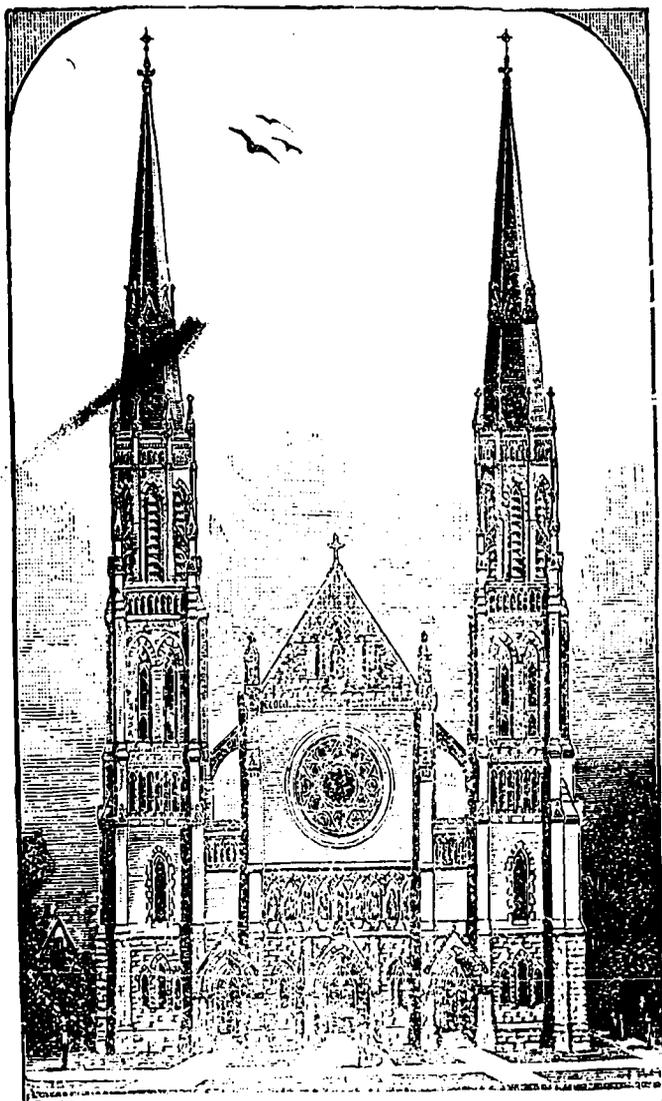
Détroit, une des plus grandes et des plus belles villes du continent américain, était, il y a moins d'un siècle, une toute petite bourgade.

En 1705, quelques nobles français et des aventuriers allèrent s'établir entre les lacs St Clair et Érié, sur le détroit qui relie ces deux mers intérieures. La petite colonie, forte d'une centaine de membres, entoura deux ou trois acres de terre d'une clôture en pieux. Un château en troncs d'arbres, devant servir de résidence au chef, fut érigé, et bientôt des maisonnettes montrèrent partout leur pignon pointu et leur toiture

couverte d'écorce. L'endroit fut appelé Pontchartrain.

Tout alla assez bien au début, mais la colonie ne tarda pas à s'attirer la haine des tribus indiennes, qui voyaient avec colère les visages pâles ravager leurs forêts, dépeupler leurs lacs et se rendre maîtres du sol qu'ils considéraient comme leur propriété.

Chaque jour il y avait des escarmouches, toujours au désavantage des Français, peu habitués à lutter avec un ennemi insaisissable. Les colons demandèrent des secours au roi de France, mais ils n'obtinrent même pas une réponse à leur demande et bientôt le plus grand découragement s'empara des habitants du fort, qui se préparèrent à



ÉGLISE STE. ANNE, DÉTROIT.

se rendre à Québec et a s'établir dans un endroit où ils seraient protégés contre l'hostilité des Indiens.

Quelques jours avant le départ, la colonie vit arriver deux étrangers accompagnés d'une troupe de sauvages. Les voyageurs demandèrent à parler au gouverneur du fort, et le bruit ne tarda pas à se répandre que deux Pères Jésuites, vrais apôtres de la civilisation, demandaient la permission d'ériger une mission à Pontchartrain et qu'en retour ils assureraient la cessation des hostilités de la part des Indiens. On peut penser avec quelle joie cette proposition fut accueillie et dès ce jour tout prospéra. Une jolie chapelle fut bâtie; bientôt s'y adjoignit un hôpital.

En 1799 Pontchartrain était de-

venu un centre commercial, un des plus grands comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'était le rendez-vous des trappeurs et des sauvages qui venaient échanger le produit de leur chasse contre ceux de l'industrie européenne.

Son gouverneur, Antoine Lamothe Cadillac, demanda au roi de France Louis XIV d'appeler le fort Détroit, ce qui lui fut accordé, et ce fut Thérèse, son premier-né, qui fut le premier enfant baptisé dans la première ville française des lacs.

Un demi siècle plus tard, l'humble chapelle des missionnaires, fut remplacée par l'église Ste Anne, don généreux de monsieur Joseph Campeau, descendant de Jacob Campeau, un des fondateurs de

Détroit. La nouvelle église fut ouverte aux fidèles en 1806.

Là où se trouvait jadis la demeure du gouverneur fut inauguré en 1816 le magnifique hôtel de ville dont nous publions le dessin, et qui est un des plus beaux monuments de l'état du Michigan.

Détroit est aujourd'hui le centre d'un vaste rayon commercial. Son port est un des principaux des grands lacs, des centaines de navires sillonnent chaque jour les eaux de la rivière, transportant les produits agricoles et manufacturiers. Partout s'élèvent de vastes entrepôts et d'immenses manufactures. Les rues sont belles et bien pavées, les monuments, les parcs et les squares sont nombreux et bien entretenus; en un mot Détroit est une ville de progrès.

Vic.

L'ENCYCLIQUE.

Nous espérons augmenter bientôt le nombre des pages de notre journal. En ce moment, l'espace nous manque pour publier la lettre pontificale et les commentaires de la presse. En attendant que nous puissions compléter notre revue, comme le désirent nos zéloteurs et comme nous le désirons nous-mêmes, nous déclarons formellement nous soumettre à toutes les décisions de l'Eglise.

Nous parlerons de la question scolaire dans un prochain numéro.

UN AVEU

Une jeune fille allait mourir. La pauvre enfant paraissait n'avoir que quelques instants à vivre. Elle fit appeler son père incrédule et lui prit la main :

Mon cher père, je vais mourir dans quelques minutes; dites-moi bien sérieusement, je vous prie, si je dois croire ce que vous avez assuré si souvent en ma présence, qu'il n'y avait ni Dieu, ni ciel ni enfer, ou bien si je dois m'en tenir au catéchisme que m'a enseigné ma mère ?

Le père s'arrêta, comme frappé de la foudre, puis se penchant sur le lit :

— Mon enfant, ma chère enfant, lui dit-il avec des sanglots dans la voix, crois seulement ce que t'a appris ta mère.

UNE EXPLICATION.

Les compagnies d'assurances régulières sur la vie et les sociétés de bienfaisance à taux fixes.

Dans une brochure publiée récemment, je soutiens que les "sociétés à taux fixes" sont établies sur des bases aussi solides que les assurances régulières sur la vie. Avant d'entrer dans de plus amples détails, il serait bon de se demander ce que c'est qu'une "société à taux fixes."

Eh bien! une société à taux fixes, c'est une société de bienfaisance en ce qui concerne la "Caisse des Malades," et une véritable assurance régulière sur la vie, en ce qui concerne la "Caisse des Décès" ou "Caisse de Dotation."

En effet, les assurances régulières sur la vie ont des contributions fixes et graduées suivant l'âge à l'admission des membres, tout comme les sociétés à taux fixes. La seule différence existe dans le taux des contributions.

Cependant, les dépenses des sociétés de bienfaisance étant beaucoup moindres que celles des assurances régulières, le "revenu net" est à peu près le même, de sorte que les sociétés à taux fixes ayant un revenu net à peu près égal à celui des assurances régulières, il s'en suit qu'elles sont fondées sur des bases aussi solides les unes que les autres.

Des statistiques récentes prouvent que les assurances régulières, ayant même cinquante ans d'existence, ne paient qu'une moyenne de quarante pour cent des revenus des primes annuelles, ce qui revient à peu près au taux des contributions exigées par les sociétés à taux fixes. Conséquemment, il me semble qu'il ne peut y avoir de preuve plus évidente que celle-là, puisque d'après l'expérience des assurances régulières sur la vie, le taux des contributions ordinaires des sociétés à taux fixes sera suffisant, même dans cinquante ans, pour payer les sommes dues aux décès, sans compter les intérêts sur le fonds de réserve accumulé pendant cette période.

Comment les agents d'assurances peuvent-ils affirmer, après cela, que les sociétés à taux fixes ne sont pas aussi solides que les assurances régulières sur la vie?

Suivant moi, les gens riches ont raison de faire partie des assurances régulières sur la vie, parce que la plupart de ces compagnies sont excellentes au point de vue financier, mais pour la classe ouvrière, c'est une erreur et voici pourquoi.

D'abord, le taux des contributions est très élevé. Ensuite, si l'assuré tombe malade, il devient très souvent incapable de payer ses primes et perd tout ou presque tout ce qu'il avait versé dans la compagnie à laquelle il appartenait depuis plusieurs années; tandis que, au contraire, en s'assurant dans une bonne société de bienfaisance, l'ouvrier malade reçoit des bénéfices de maladie qui assurent l'existence de sa famille et lui permettent de payer régulièrement ses contributions mensuelles.

Comme on le voit, nous rendons à César ce qui appartient à César.

Malheureusement, un certain nombre d'agents d'assurances n'agissent pas de cette façon, car ces messieurs prétendent que "les sociétés à taux fixes" n'offrent aucune garantie, parce que les primes des membres appartenant aux sociétés à taux fixes ne sont pas garanties par le gouvernement, tandis que les primes de leurs assurés le sont, et ce

qu'ils prétendent, ce qui est complètement faux, s'il faut en croire M. Fitzgerald, le surintendant des assurances, qui a eu dernièrement à se prononcer sur un pari fait le 4 septembre 1897, entre M. Alfr. Bonin, agent d'assurance de St-Thomas de Joliette, et votre très humble serviteur.

On trouvera ci-dessous le pari, tel que fait par les personnes ci-dessus mentionnées, ainsi que la réponse de M. Fitzgerald, à M. Auguste Belleville, marchand de Joliette, et l'un des témoins du pari engagé entre ces messieurs.

Joliette, le 4 Septembre 1897.

Je, soussigné, certifie qu'un homme âgé de 39 ans, assuré dans la "New York Life," vie, 15 ans, avec le droit de régler au bout de 15 ans, devra payer \$45.30 par année, ce qui fera un montant de \$679.50 que l'assuré aura payé pendant les 15 ans et si, alors, cette compagnie tombait en faillite, le gouvernement serait obligé de payer immédiatement à l'assuré, dans les 90 jours, en bon argent, la somme de \$527.00, (cinq cent vingt-sept piastres.)

Et, si cette affirmation de ma part n'est pas corroborée par M. Fitzgerald, le surintendant des assurances, la somme de cinq piastres que j'ai déposée ce soir entre les mains de M. James Piette devra être payée à M. L. G. Robillard de Montréal. Dans le cas contraire, la somme de cinq piastres déposée par M. Robillard m'appartiendra de droit.

Alfred Bonin, Agent d'assurances.

Je, soussigné, accepte le marché ci-dessus. L. G. Robillard, Secrétaire-Général de l'U. F. C.

REPONSE DE M. FITZGERALD.

Office of the Superintendent of Insurance.
Ottawa, 19 Octobre 1897

Auguste Belleville, Ecr.

Marchand-épicer,
Joliette, P. Q.

Monsieur,

En réponse à vos lettres du 11 septembre et du 14 du courant j'ai l'honneur de dire que ce n'est pas un des objets de ce département de fournir des informations afin de décider des paris. Ceci paraît être la première application de cette espèce, à ce que je sais, et espérons qu'à l'avenir il n'y aura plus d'applications semblables.

Cependant, vu que M. Bonin paraît avoir tort à l'égard de la position occupée par le gouvernement, je dois constater que dans le cas de faillite de la compagnie que vous nommez, à l'époque supposée, le gouvernement ne serait pas obligé de lui payer, ni dans 90 jours, ni à n'importe quel autre temps le montant de \$527.00. Dans le cas où la compagnie deviendrait insolvable, un ordre de mettre en liquidation les affaires canadiennes de la compagnie serait donné par la cour sous les provisions de l'Acte des Liquidations de la Puissance, et les dépôts tenus par le gouvernement et les valeurs tenues par les fidéi-commissaires conformément à l'Acte des Assurances, seraient appliqués comme il serait ordonné par la cour et les produits réalisés seraient divisés et distribués parmi les personnes que la cour trouverait autorisées à les recevoir. Telle distribution serait probablement conduite par le liquidateur avec le consentement et l'approbation de la cour.

J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre obéissant serviteur,

M. FITZGERALD.

Surintendant des Assurances.

Cette réponse ne peut donner lieu à aucun équivoque et se passe de commentaires.

Les personnes qui désireraient voir l'original de la lettre de M. Fitzgerald n'auront qu'à se présenter à mon bureau, au No. 73 rue St-Jacques, Montréal.

L. G. ROBILLARD,

Secrétaire-Gén. de l'U. F. C.

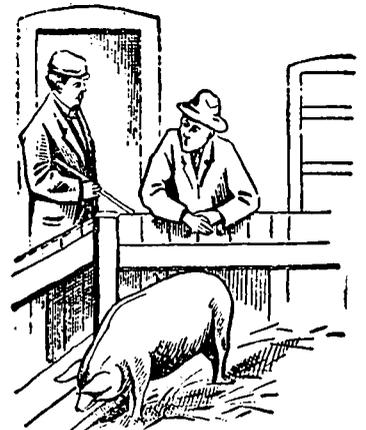
Montréal, le 20 janvier 1898.

Fin d'une petite scène de ménage :

— C'est possible, mais ce n'est pas une raison, mon ami, pour t'enlever comme une soupe au lait.

— Mais si, puisque tu me fais bouillir!

PAS DE DANGER.



L'INSPECTEUR — Vous serez forcé de faire disparaître cet animal. Rien de plus malsain que des porcs et du fumier près des demeures.

PAT. — Malsain! mais monsieur, depuis que la chère pauvre bête est chez nous, ja mais elle n'a été malade!

LE DESTRUCTEUR

MAGIQUE

DES
PUNAISES, COQUERELLES ET
RATS.

MODE D'EMPLOI.

Mettez le destructeur magique dans les fenê-
tres, crevasses où les coquerelles se tiennent :
ainsi qu'aux alentours des évier.

POUR LES PUNAISES.

Liquéfiez avec un peu d'eau et appliquez
avec un pinceau ou une plume.

POUR LES RATS.

On l'étend avec un couteau sur des tran-
ches de pain minces, isolées ou appliquées
l'une contre l'autre afin que la pâte reste
interposée entre les tranches.

L. A. BERNARD,

PHARMACIEN-CHEMISTE.

1882, Rue Ste Catherine,

Montréal

PELERINAGE A JERUSALEM

— OU —

VOYAGES ET AVENTURES D'UNE JEUNE FILLE.

On se mit en route ; le sacristain marchait en tête, portant le sac de voyage que Stella, en fille prévoyante, avait rempli de provisions ; puis venaient le vénérable prêtre appuyé sur les bras de ses deux enfants. Il avait tenu à faire un pas de conduite à la jeune voyageuse dont il n'approuvait pas le projet, le trouvant fort téméraire. Mais il admirait sa piété naïve, son courage indomptable, sa grande foi, et il ne pouvait s'empêcher de l'aimer et de la bénir.

Au moment de se quitter, les deux amies s'embrassèrent tendrement. Stella pleurait à chaudes larmes ; Brigitte, un peu pâle, fut plus forte qu'elle. " Ses voix " l'encourageaient, son grand cœur la soutenait, et, montrant le ciel à celle qu'elle ne devait plus revoir ici-bas, elle lui dit d'une voix inspirée :

— Nous-nous retrouverons là-haut. Adieu ! Emu lui-même plus qu'il ne voulait l'avouer, le vieux prêtre posa sa main tremblante sur la tête de la pèlerine et appela sur elle la bénédiction du ciel.

Brigitte prit son paquet et, appuyée sur son grand bâton de voyage, elle partit bravement, se recommandant à Dieu, ne songeant ni à la longueur du chemin à parcourir ni aux épreuves qui l'attendaient.

— Pauvre enfant ! dit le bon vieillard, je crois qu'elle est bien imprudente et que son projet est très-téméraire. Mais elle est énergique, courageuse, prudente et vertueuse et je n'oserais trop la critiquer. Que Dieu la protège, que son ange gardien la conduise et la ramène dans sa patrie où l'attendent sa mère et son frère ! Prieons beaucoup pour elle et pour ceux qui attendent son retour.

Brigitte disparut enfin au détour du chemin après s'être retournée une dernière fois pour saluer ses amis si généreux et si hospitaliers. Et de nouveau elle se trouva seule, loin de sa patrie, plus loin encore du terme de son long voyage.

Ou plutôt, non, elle n'était pas seule. Comme autrefois le jeune Tobie, elle était persuadée qu'un envoyé du ciel l'accompagnait, la guidait et veillait sur elle. Et dans son grand cœur vivait ce sentiment qui nous rend forts, la sainte confiance en Dieu.

VIII

NOUVELLES EPREUVES

La jeune voyageuse atteignit bientôt la belle ville de Milan.

C'était un dimanche matin. Les nombreux passants, les voitures innombrables et toutes au plus luxueuses, les vastes places publi-

ques, les rues larges et bien entretenues, les beaux magasins et les superbes monuments publics, tout enfin était pour elle un objet de surprise et d'admiration. Mais ce fut surtout à la vue de la cathédrale, ce chef-d'œuvre d'architecture chrétienne, que son enthousiasme ne connut plus de bornes. Ces tours sveltes et élancées aux ciselures fines et délicates, vraies dentelles de pierre, ces innombrables vitreaux qui resplendissaient sous les douces caresses du chaud soleil d'Italie, ces centaines de statues, œuvres d'artistes qui ont illustré leur patrie et laissé un nom immortel, lui paraissaient trop beaux pour avoir été créés par la main des hommes. Des anges seuls, pensait-elle, avaient pu produire tant de merveilles.

Toute joyeuse de pouvoir assister à la sainte messe dans une si belle église, elle suivit la foule des fidèles. Lorsqu'elle se trouva sous la nef qui lui parut haute comme les montagnes de sa patrie et qu'elle vit les boiserie artistiques, les tableaux de maîtres et les riches couleurs des vitreaux, elle put à peine retenir un cri d'admiration et, tombant à deux genoux, elle ferma les yeux afin de pouvoir se recueillir et prier Dieu sans trop de distraction.

Justement un prêtre, un évêque peut-être pensa-t-elle, gravissait les degrés de l'autel, environné de lévites, pendant que là haut, derrière l'orgue, de nombreux musiciens jouaient une ouverture brillante et faisaient pleuvoir sur les fidèles recueillis des flots d'harmonie.

La messe commença.

Ravie, se demandant si cette belle maison de la prière n'était pas le vestibule du ciel, écoutant, dans une sorte d'extase, la musique et le chant, la pauvre petite pèlerine pria avec ferveur. Peu à peu son esprit se détacha des choses créées et s'éleva jusqu'au trône du Père céleste où arrivent si facilement les supplications de ceux qui sont simples et purs.

Déjà la plupart des fidèles avaient quitté l'église et Brigitte était encore là, offrant son cœur à Dieu, invoquant les saints, priant comme on sait prier quand on a la foi et qu'on reconnaît sa faiblesse en présence de Celui qui tient en mains nos destinées.

Elle fut, comme elle le dit plus tard, rapelée sur la terre par une main qui se posa sur son épaule. Elle se retourna et fut bien étonnée en voyant la brillante société qui lui avait fait un si brillant accueil dans l'hôtellerie du grand chemin. Toujours bonne et reconnaissante, elle eût répondu très volontiers nombreuses questions que lui

posèrent les beaux messieurs et les belles dames mais le respect du saint lieu la retint. Elle se contenta de serrer les mains qui se tendirent vers elle et elle suivit timidement la brillante société qui, conduite par un employé, visita en détail les nombreuses chapelles, la sacristie et les autres places où elle put admirer des richesses artistiques sans nombre. Il y avait là surtout un tableau représentant la descente de la croix qui captiva son attention et lui arracha des larmes.

Une fois sortie et se voyant de nouveau entourée par les voyageurs étrangers, elle raconta tout ce qui lui était arrivé depuis le jour où elle l'avait rencontrés. On l'admira, on lui fit les offres de service les plus généreuses. Mais elle déclara, qu'elle n'avait besoin de rien, qu'un peu de pain et un verre d'eau lui suffisaient et qu'elle trouverait bien un asile pour la nuit.

— Vous viendrez avec nous, lui dit le jeune Français qui avait été si charitable pour elle à l'hôtellerie ; un bon dîner et quelques heures de repos vous feront le plus grand bien.

Et, lui faisant une douce violence, il lui enleva son sac de voyage et son grand bâton. Les autres touristes se joignirent à leur ami et, craignant de faire de la peine à des personnes si charitables, Brigitte finit par céder. Mais elle voulut porter elle-même son mince bagage et se montra très gênée en voyant les passants s'arrêter tout étonnés de voir cette pauvre fille si mal vêtue au milieu de tant de gens riches.

Son trouble fut plus grand encore lorsque les employés de l'hôtel la reçurent avec les mêmes regards que si elle eût possédé une fortune. Une accorte soubrette la conduisit à une belle chambre à coucher et lui lava les pieds dans un grand bassin d'eau chaude et parfumée. L'humble pèlerine eut beau se défendre, la chambrière avait reçu des ordres formels qu'elle tenait à exécuter scrupuleusement. Elle divisa en deux belles tresses l'opulente chevelure de la montagnarde et y plaça adroitement deux ou trois fleurs naturelles ; puis, après lui avoir donné du linge et une belle robe elle se retira en lui recommandant de s'habiller au plus vite. Brigitte accepta le linge, mais elle refusa la robe et les objets de luxe que ses bienfaiteurs désiraient y ajouter ; sa petite robe de dimanche lui suffisait.

Quand elle entra dans la salle à dîner, elle fut accueillie par un murmure d'admiration, ce qui fut loin de lui faire plaisir et elle regretta presque d'avoir accepté l'invitation de ses trop brillants protecteurs.

UNE VILLE ENDETTÉE.

La ville de New-York agrandie à une dette d'environ 227 millions de dollars, déduction faite du fonds d'amortissement.

L'homme n'est grand qu'à genoux. En s'agenouillant, il témoigne qu'il ne peut tenir tout entier dans l'exiguïté de lui-même !
L. Vuillot.

La Cie. Robinet Freres, de Sandwich, Limited.

Incorporee au Capital de \$50.000.00.

Président et Gérant, JULES ROBINET. Vice-Président, VICTOR ROBINET. Trésorier, D. ROCHELEAU
Secrétaire, STEPHANE ROBINET.

Directeurs : JOHN DUGAL. GILBERT BEDELLE. HTE. GIRARDOT. E. DUPUIS. LOUIS BELFORT.

Vin Port. Vin Claret. Vin Moselle. Vin Sauterne.
Vin de Messe, en Bari's et en Bouteille.

Cette Compagnie est en posses des principaux vignobles de la Comté l'Essex, propriétaires de 300 arpents du meilleur vignoble du Comté.

SIROP DE . . .

.. COQUELICOT ..

... COMPOSE.

Le SIROP DE COQUELICOT COMPOSÉ est employé avec succès pour le traitement des affections des voies respiratoires, telles que la TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, la LARYNGITE, la GRIPPE, l'ASTHME, la COQUELUCHE et les CATARRHES en général, &c.

Un RHUME ne doit jamais être négligé, car souvent il dégénère en BRONCHITE, et, ce qui est bien pis, quelquefois en PNEUMONIE, en PLEURÉSIE ou en PHTISIE.

Il importe donc d'avoir à sa portée une préparation efficace en même temps qu'agréable à prendre chaque fois qu'un de ces fameux CATARRHES nous envahit.

LE SIROP DE COQUELICOT COMPOSÉ est bien cet article indispensable aux familles, pour enrayer de suite le CATARRHE à son début et le guérir radicalement lorsqu'il a déjà fait quelques progrès.

Essayez-le seulement, et vous le trouverez supérieur à bien d'autres.

Les Enfants en font leurs délices.

25 Cts.

SEUL PROPRIÉTAIRE,

S. LACHANCE PHARMACIEN.

Il y a trois sortes d'ignorance : ne rien savoir ; savoir mal ce que l'on sait ; et savoir autre chose que ce qu'on doit savoir.

Vin Tonique Ferrugineux.

AU SUC DE VIANDE.

"Beef, Iron and Wine."

Cette agréable préparation est composée de pur vin SHERRY, d'extrait de bœuf concentré et de citrate de fer ammoniacal.

Haute ment recommandable par son action nutritive, tonique et stimulante dans tous les cas de faiblesse, pauvreté du sang, débilité générale, et d'un grand secours aux convalescents.

DIRECTION POUR LES ADULTES.

Une cuillerée à soupe entre les repas. quand on souffre de fatigue ou d'épuisement.

POUR LES ENFANTS

On doit réduire la dose selon l'âge.

PREPARE PAR

L. A. BERNARD,

PHARMACIEN-CHIMISTE.

1882, Rue St. Catherine, Montréal.

Vient de Paraitre.

LABRADOR ET ANTICOSTI,

Par l'Abbé Huard.

Volume de XV-505 pages, impression et papier de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures et d'une carte du golfe St-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

Journal de voyages. Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablon, et de l'Anticosti. Mœurs et usages des Montagnais. Pêcheurs canadiens et acadiens. Cométiques et chiens du Labrador. Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue. La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.

Prix, pour le Canada, \$1.50 Par la poste, \$1.60. Etats-Unis. \$1.70.

Au bureau du NATURALISTE, à Chicoutimi et chez les principaux libraires du pays.

VINS DU PAYS.

Excellents Vins Purs, Blancs et Rouges

VIN DE MESSE.

LOUIS BELFORT,

VITICULTEUR.

SANDWICH, ONT.

A VENDRE

Une chance exceptionnelle est offerte à toute personne qui désirerait se faire maison de possession de se procurer un mobilier de première classe à des conditions très faciles en s'adressant au No 268, rue Amherst Montréal.

LA METALLISATION DES CADAVRES.

Par le procédé inventé il y a quelques années par le docteur Varcot, le cadavre devient une statue transportable.

Voici, en quoi consiste l'opération :

1 Lavage de l'intérieur du corps et introduction de l'acide phénique.

2 Badigeonnage de la peau par une solution de nitrate d'argent.

3 Cette solution une fois réduite en vapeurs, on plonge le cadavre dans un bain galvanoplastique, dont se servent couramment ceux qui veulent argenter ou dorer toute espèce d'ustensiles et d'objets d'art.

4 Appliquer sur le visage une couche d'un demi millimètre de nitrate d'argent et d'un millimètre sur le reste du corps, et l'opération est terminée.